

## CHARTRE DE L'ETUDE CYCLE 3

**L'enseignante** est là pour :

Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie en l'invitant à sortir ses affaires et à consulter son agenda dès le début de l'étude.

Veiller au silence, au calme et inciter au travail, éventuellement pour guider un élève ne comprenant pas une consigne, un exercice.

### **Pour les parents**

2 choix possibles: étude jusqu'à 17h30 ou étude jusqu'à 18h

Merci de respecter les horaires que vous avez déterminés en début d'année, les changements n'étant pas possible.

### **Pour les enfants**

Avant de rentrer à l'étude :

Les enfants ramasseront les papiers et les vêtements dans la cour puis se rangeront dès la sonnerie, en silence.

Les enfants passeront aux toilettes.

Les élèves ayant oublié un livre, un cahier, ... ne seront pas autorisés à aller les chercher dans leur classe.

Le permis de bonne conduite s'applique également à l'étude.

L'étude étant un service proposé aux familles, en cas de non respect ou de manquement à cette charte, une exclusion temporaire voire définitive peut être envisagée.

Signature de l'élève

Signature des parents